



Communiqué de presse

Contact partenaire de communication:

Elaine Coussement chez Luna

Tel: +32 2 658 02 92

Gsm: +32 473 70 30 03

elaine@luna.be

Fédérale Assurance: entente conclue pour la reprise d'activités de BDM

Bruxelles, Anvers – le 10 août 2020 – L'assureur belge Fédérale Assurance est arrivé à une entente pour la reprise des activités du souscripteur mandaté* BDM, à l'exception des assurances maritimes. Concrètement, il s'agit des assurances IARD (incendie, accidents et risques divers) et des polices relatives à la navigation de plaisance, pour des risques situés en Belgique. Grâce à cette reprise, Fédérale Assurance accède à l'expertise technique de BDM, à son segment intéressant de clientèle HNWI, ainsi qu'aux assurances techniques B2B et de niche, complémentaires à son offre actuelle. Le vendeur, The Navigators Group, appartient à la compagnie américaine d'assurance The Hartford. BDM poursuit ses activités de manière indépendante. Les postes actuels ne seront pas impactés. La reprise de BDM n'aura d'incidence ni sur ses courtiers ni sur ses clients finaux. Son approbation finale, qui clôturera l'opération, est attendue pour l'automne 2020.

Les atouts de la reprise: la diversification des produits d'assurance et l'expertise technique

Fédérale Assurance reprend les activités du souscripteur mandaté BDM, spécialisé en IARD et en navigation de plaisance. Les assurances maritimes de BDM tant en Belgique qu'aux Pays-Bas ne font pas partie du périmètre de la reprise. Cette transaction s'inscrit dans le plan stratégique de croissance de Fédérale Assurance. Elle offrira à la fois un élargissement de ses canaux de distribution et de sa gamme de produits. Cette opération permettra à l'assureur belge d'augmenter son chiffre d'affaires de € 35 millions sur base annuelle.

Il y a deux ans, Fédérale Assurance opérait sa première reprise depuis 100 ans, en intégrant dans son giron l'assureur anversois Optimco.

L'expertise technique de BDM est un atout pour Fédérale Assurance. Elle concerne plus particulièrement les polices techniques d'assurance de BDM, destinées à une clientèle B2B (qui couvrent par exemple les bris de machines et les risques électroniques) et ses produits de niche (tels que les assurances pour motorhomes, autos de luxe et navires de plaisance), tous complémentaires à l'offre de Fédérale Assurance. Par ailleurs, BDM compte parmi sa clientèle une proportion importante d'high-net-worth individuals (HNWI) ou clients fortunés.

Les objectifs de BDM: une croissance pérenne et rentable

BDM poursuivra ses activités de manière indépendante, tant aux niveaux du développement de sa stratégie commerciale que de ses processus opérationnels. BDM conservera son siège social à Anvers. Les postes actuels ne seront pas impactés, conformément à son plan stratégique de croissance. BDM a connu une embellie de 20% au cours des 4 années écoulées, malgré un marché de l'IARD saturé. Le souscripteur

mandaté vise une croissance pérenne et rentable, en tablant sur la stabilité de la maison-mère belge.

BDM distribue ses assurances via un réseau de courtiers. Le risque sous-jacent de ses assurances sera désormais souscrit par Fédérale Assurance. Jusqu'à présent, c'est ASCO (Assurances Continentales - Continentale Verzekeringen nv), société du même groupe que BDM, qui y souscrivait. Les activités de BDM reprises par Fédérale Assurance concernent à concurrence de 80% une clientèle B2B, dans le cadre d'assurances techniques IARD. 20% de ses clients ont un profil B2C et souscrivent à des assurances de niche telles que des maisons et des voitures de luxe, des oldtimers, des motorhomes, des oeuvres d'art et des navires de plaisance.

"Nous sommes pleinement satisfaits de l'arrivée de notre nouvelle maison-mère", commente Jos Gielen, CEO de BDM. "Nous nous réjouissons que les décisions soient prises par une maison-mère située en Belgique qui nous soutient dans la réalisation de nos activités."

"BDM propose des produits d'assurance spécifiques dans des marchés de niche", précise Tom Meeus, CEO de Fédérale Assurance. "Ce souscripteur mandaté s'appuie sur son expertise technique pour créer des polices d'assurance sur mesure et destinées à des segments de marché spécifiques. La qualité de son service et sa disponibilité sont très appréciées par les courtiers. Il y a une complémentarité importante entre leurs produits et les nôtres. En élargissant de la sorte notre gamme assurantielle, nous renforçons notre positionnement afin d'accélérer davantage notre croissance."

Son approbation finale, qui clôturera l'opération, est attendue pour l'automne 2020.

Fédérale Assurance: croître à la fois de manière organique et externe

Fédérale Assurance s'est fixé comme objectif de dépasser un chiffre d'affaires de €500 millions à l'horizon 2020. Rien qu'en 2019, l'assureur mutualiste a affiché une croissance de 20,9%. L'assureur confirme son ambition de réaliser une croissance pérenne, grâce entre autres à une diversification équilibrée de ses activités. La reprise de BDM s'inscrit dans cette optique. En juin 2018, l'assureur belge s'était déjà porté acquéreur d'Optimco, une compagnie d'assurance flamande qui propose ses propres polices IARD à une clientèle B2C.

* Un souscripteur mandaté dispose d'un statut à part dans le monde de l'assurance. Il peut émettre ses propres polices et produits d'assurance, en faisant appel à un assureur afin de couvrir les risques sous-jacents. Il peut vendre ses produits via différents canaux de distribution. Il effectue l'ensemble du travail lié au client final, qui va de l'élaboration de l'offre incluant la proposition tarifaire jusqu'au règlement des sinistres.



Le Business Center de Fédérale Assurance à Anvers

**Pour de plus amples informations sur ce sujet, ou une interview,
veuillez prendre contact avec Elaine Coussement chez Luna:
02 658 02 92 ou 0473 70 30 03 ou via elaine@luna.be**

À propos de Fédérale Assurance

Fédérale Assurance propose une gamme complète de solutions d'assurance, d'épargne et de placements, mais aussi de crédits hypothécaires, destinés aux entreprises, aux indépendants et aux particuliers. En sa qualité d'assureur mutualiste, sans actionnaires externes, Fédérale Assurance met le client au cœur de ses préoccupations et partage ses bénéfices avec lui.**

Fédérale Assurance a été fondée en 1911 à l'initiative d'un groupe d'entrepreneurs. Le secteur belge de la construction reste l'un de ses groupes-cibles les plus importants. Avec une part de marché totale pour les assurances IARD de 1,4 % et un bilan consolidé total de € 4,4 milliards (2019), Fédérale Assurance figure parmi le top 15 des Assureurs en Belgique. Le Groupe Fédérale Assurance (y compris Optimco) emploie 734,1 équivalents temps pleins (au 31/12/2019) et a réalisé en 2019 un encaissement de € 521,1 millions. Son réseau commercial de plus de 60 conseillers, ses 35 bureaux, ses 5 sièges régionaux et ses 2 Business Centers (Mons et Anvers) couvrent tout le pays.

Pour de plus amples informations: www.federale.be

À propos des activités du souscripteur mandaté BDM

BDM (Bracht, Deckers & Mackelbert SA) est un souscripteur mandaté qui offre des solutions d'assurance sur mesure dans les branches d'activité IARD, y compris l'incendie, les accidents et autres risques, ainsi que dans les assurances maritimes et de transport. BDM propose ses produits par l'intermédiaire des courtiers professionnels. Cette entreprise a son siège social à Anvers. Elle réalise son chiffre d'affaires à concurrence de 80% en Flandre et de 20% en Wallonie.

Les activités IARD, les polices d'assurance de navigation de plaisance et une partie des

collaborateurs de BDM sont repris par Fédérale Assurance.

Jusqu'à présent, BDM faisait partie de The Navigators Group (Nasdaq : NAVG), une compagnie d'assurance mondiale spécialisée qui dispose d'un large éventail de solutions d'assurance sur mesure couvrant des risques complexes et variés. The Navigators Group appartient à la compagnie d'assurance américaine The Hartford.

** Les ristournes et les ristournes vie évoluent dans le temps, en fonction des résultats et des perspectives d'avenir de la compagnie d'assurance, de sa solvabilité, de la conjoncture économique et de la situation des marchés financiers par rapport aux engagements des sociétés faisant partie du Groupe Fédérale Assurance, telles que définies sur www.federale.be. L'octroi de ristournes et de ristournes vie n'est pas garanti pour le futur. Les ristournes et les ristournes vie varient par catégorie et type de produit. Les règles relatives à leur octroi sont définies dans les statuts des sociétés qui composent le Groupe Fédérale Assurance. Ces statuts peuvent être consultés sur www.federale.be.